

C I L S S

CENTRE REGIONAL AGRHYMET

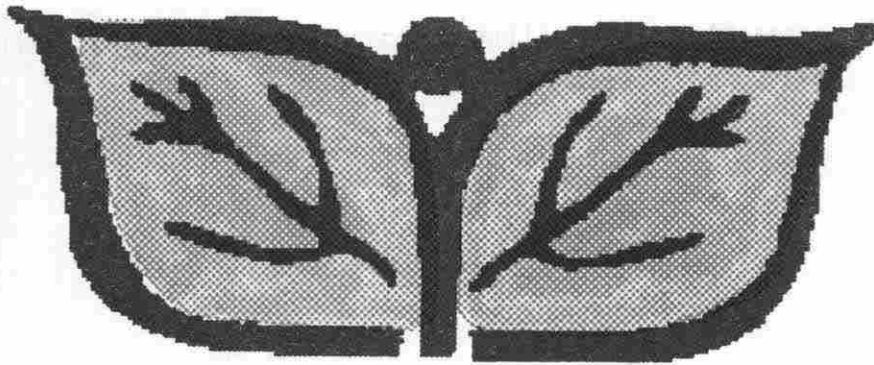
PROGRAMME MAJEUR FORMATION



**LE PROJET DE FORMATION
EN PROTECTION DES VEGETAUX
DFPV**

**UNE CONTRIBUTION AU
DEVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE
DANS LE SAHEL**

dfp v



1. HISTORIQUE

La coopération entre le CILSS (Comité Permanent Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel) et le Gouvernement des Pays-Bas dans le domaine de la formation en protection des végétaux remonte à l'année 1981. Le Département de Formation en Protection des Végétaux (DFPV), né de cette collaboration, était l'un de plusieurs projets mis en oeuvre par le CILSS (avec l'appui de la communauté internationale) en vue de renforcer les services nationaux de protection des végétaux et développer leur capacité en matière de lutte intégrée contre les ennemis des cultures vivrières. La création du projet avait été nécessitée par le besoin des neuf états du CILSS (Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) en cadres moyens capables d'intervenir sur le terrain. Depuis sa création en 1981, le DFPV a affirmé son rôle comme institution de formation de marque au sein du système CILSS. Aujourd'hui, renommé "Projet de Formation en Protection des Végétaux DFPV", il fait partie intégrante du Programme Majeur Formation, un des six programmes majeurs du "nouveau" CILSS, domicilié au sein du Centre Régional AGRHYMET.

2. OBJECTIFS

Le DFPV vise à contribuer à la sécurité alimentaire des pays membres du CILSS à travers la formation des cadres moyens directement opérationnels sur le terrain.

La formation des techniciens contribuera également à renforcer la capacité des services nationaux de protection des végétaux à faire face aux problèmes phytosanitaires rencontrés sur les cultures.

3. ACTIVITES

3.1. Formation

- **Formation des Techniciens Supérieurs en Protection des Végétaux (TSPV)** : cette formation, d'une durée de 2 ans, est sanctionnée par le diplôme d'études techniques supérieur en protection des végétaux reconnu par le CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur) et équivalent au Diplôme Universitaire de Technologie (DUT). L'admission est sur concours et le niveau de recrutement est le Baccalauréat C ou D ou équivalent plus 2 années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'agriculture. La formation est ouverte à tous les pays.

- **Formation des formateurs des écoles d'agriculture des pays du CILSS** : cette activité vise à renforcer l'enseignement de la protection des végétaux dans les écoles d'agriculture. Elle permet aux formateurs d'améliorer le contenu de leur cours et d'acquérir du matériel pédagogique et didactique nécessaires pour mieux enseigner ces cours.

- **Formation sur place dans les pays** : à la demande des pays des sessions de formation sont organisées sur place selon leurs préoccupations phytosanitaires. Les programmes sont conçus en étroite collaboration avec les responsables des services de la protection (s.p.v) des végétaux et les chercheurs travaillant dans les pays.

- **Formation à la carte** : cette formation est réservée aux cadres (ingénieurs agronomes, ingénieurs des travaux agricoles et techniciens supérieurs) des services p.v., de l'agriculture, de la recherche et toute autre service travaillant dans le domaine de l'agriculture. Cette formation permet aux bénéficiaires de se spécialiser

en protection des végétaux ou d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine spécifique de la p.v.

- **Ateliers de formation** : les ateliers sont organisés à la demande des pays et selon les préoccupations phytosanitaires de l'heure.

- **Recyclages** : les recyclages, organisés dans les domaines de la vulgarisation en protection des végétaux et en phytopathologie appliquée, intéressent les anciens étudiants du DFPV n'ayant pas reçu ces formations lors de leur passage au DFPV.

3.2. Recherche d'appui à la formation

La recherche d'appui à la formation est conduite par les experts du projet avec les objectifs suivants :

- servir d'un cadre d'acquisition des aptitudes et connaissances pratiques dans les disciplines de la protection des végétaux;
- produire des moyens pédagogiques et didactiques (brochures, diapositives, collections vivantes ou mortes des nuisibles, etc..) pour appuyer l'enseignement des cours;
- générer des résultats simples pouvant être utilisés par les paysans.

Bien que la recherche disciplinaire fera toujours partie de ces activités, l'accent sera désormais mis sur la recherche multidisciplinaire en milieu paysan en vue de favoriser la mise en oeuvre de l'approche lutte intégrée dans la protection des cultures. Le projet collabore déjà dans ces activités avec des services nationaux et organismes internationaux tels que l'Institut National de Recherche Agronomiques du Niger, la Direction de la Protection des Végétaux du Niger,

l'Université de Niamey (Niger), l'ICRISAT, l'IITA, le PRIFAS et l'ORSTOM. Une collaboration est prévue avec la FAO dans la mise en oeuvre de l'approche lutte intégrée basée sur le concept d'Ecoles de Formation des Paysans (EFP).

Grâce à ces programmes de recherche, des étudiants venant de différentes institutions (universités, écoles d'agriculture) de la sous-région, et d'ailleurs, effectuent leur travaux de thèse ou de mémoire de fin d'études dans les différents domaines spécialisés de la p.v. (phytopathologie, entomologie, nématologie, etc.).

3.3. Information et documentation

Le volet information du projet, actuellement intégré dans le Centre de Documentation du Centre Régional AGRHYMET, est responsable pour la diffusion de l'information technique et scientifique en matière de la protection. Les bases de données documentaires, comprenant plus de 22.000 enregistrements, sont complètement informatisées. A part la distribution des articles aux différents utilisateurs (professeurs, étudiants, chercheurs, techniciens du terrain), le Centre de documentation publie des bulletins signalétiques et thématiques permettant aux utilisateurs de faire un choix des documents dont ils ont besoin dans le cadre de leur travail. Une lettre de liaison, publiée deux fois par an, sert de liaison entre les anciens étudiants et le projet.

4. RESULTATS/ACQUIS

4.1. Dans le domaine de la formation

- La formation de 238 Techniciens Supérieurs en Protection des Végétaux (à travers des formations de 2 ans), dont environ 93% sont actifs sur le terrain;
- La formation de 312 cadres des services p.v. à travers 16 ateliers de 2 à 3 semaines;
- La formation de 48 ingénieurs agronomes, ingénieurs des travaux agricoles et techniciens supérieurs à travers des formations complémentaires de 4 mois;
- La formation de 21 formateurs des écoles d'agriculture;
- La formation de 116 agents des services de la protection des végétaux à travers des recyclages en vulgarisation et phytopathologie appliquée;
- L'encadrement de 25 stagiaires dont la majorité a effectué des travaux de thèse ou de mémoire de fin d'études; d'autres étant des cadres des services de la protection des végétaux ou des instituts nationaux de recherche agricoles.

4.2. Dans le domaine de la recherche d'appui à la formation

- La mise en place effective d'un cadre d'apprentissage pratique des techniques dans les différentes disciplines de la protection des végétaux au profit des étudiants et des techniciens du terrain;
- La production des moyens pédagogiques et didactiques pour enrichir l'enseignement;
- La publication des résultats dans des revues scientifiques;
- L'initiation des activités de recherche au niveau paysan en vue du développement des méthodes participatives de transfert de connaissances et de technologies.

4.3. Dans le domaine de l'information et de la documentation

- Une informatisation effective de la base documentaire du Centre Régional AGRHYMET;
- La publication de 17 numéros du Bulletin Signalétique, 6 numéros du Bulletin Thématique et 17 numéros de la Lettre de Liaison
- La publication de 8 numéros de la série Acridologie Opérationnelle;
- La formation des stagiaires en informatique documentaire;
- Une distribution plus large d'information technique et scientifique aux bénéficiaires dans les pays du CILSS et au-delà.
- La connection en réseau de la base documentaire du Centre AGRHYMET avec les bases des autres centres de documentation de Niamey.

5. RESSOURCES HUMAINES

Le DFPV dispose d'un corps enseignant de haut niveau, dont la majorité a eu de l'expérience préalable dans le domaine de la recherche. Le nombre moyen d'années d'expérience dans l'enseignement est de 8 ans. Le corps enseignant, composé de 6 formateurs permanents, est 100% sahélien avec un niveau minimum de qualification de DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) ou M.Sc (Master of Science). Ils sont appuyés par 12 formateurs vacataires engagés à partir de l'Université de Niamey (Niger), des instituts de recherche et des Directions techniques.

Le personnel d'appui est composé de 10 assistants (pour les travaux de laboratoire et de recherche), 2 documentalistes, et 25 autres employés (agents administratifs, plantons, manoeuvres, cultivateurs, etc..).

6. INFRASTRUCTURE ET RESSOURCES MATERIELLES

- 2 salles de classe de 25 places chacune (avec une capacité réelle de 30);
- 3 laboratoires de 30 places chacun, équipés d'un total de 50 binoculaires et 50 microscopes;
- 4 salles d'élevage;
- 2 insectariums;
- 2 hectares de parcelles irriguées et environ 4 hectares de parcelles pluviales pour la recherche et la démonstration au profit de la formation;
- Une bibliothèque de plus de 22.000 enregistrements;
- Une cité d'étudiants de 60 chambres individuelles et des douches, toilettes et cuisines communes;
- 5.600 spécimens d'insectes, collections vivantes et mortes de bactéries, champignons, nématodes, virus, rongeurs et mauvaises herbes;
- Plus de 3.500 diapositives;
- Equipements et matériel de prospection, surveillance et collecte de divers nuisibles;
- Appareils audiovisuels (vidéo, téléviseur, diaprojecteurs, rétroprojecteurs, caméras, etc.);
- Appareils et produits de traitements phytosanitaires.

7. ADMINISTRATION

Le DFPV, comme la plupart des projets du Centre Régional AGRHYMET, est administré par un Centre de Gestion, composé de six cadres administratifs, chargés d'assurer l'administration et la gestion des fonds du projet. La tenue des comptabilités générale et budgétaire,

la gestion du personnel, des stocks et des immobilisations sont toutes entièrement informatisées.

8. COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS

Les services de la protection des végétaux servent de relais pour les activités du DFPV sur le plan national dans les pays du CILSS. La collaboration se développe également avec les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole, les services de vulgarisation agricole, les projets de développement agricole et les ONG. Le projet entretient de bonnes relations avec nombre d'institutions dans la région et dans le monde. Ainsi, l'Université Agronomique de Wageningen (UAW) donne un appui technique au projet depuis 1987 dans le domaine de la formation et de la recherche d'appui à la formation. Dans le domaine de la recherche, les experts du projet collaborent avec des chercheurs ou enseignants de l'Université de Niamey, de l'INRAN, de l'ICRISAT, de l'ORSTOM et de PRIFAS entre autres. Dans le domaine de la formation le projet a exécuté ou prévoit l'organisation des ateliers de formation conjointement avec le Projet LOCUSTOX de la FAO basé à Dakar, Sénégal, le Centre International pour la Physiologie et l'Ecologie des Insectes (ICIPE) basé à Nairobi, Kenya et la GTZ.

9. PERSPECTIVES

Pour consolider davantage sa position et les acquis ci-dessus cités, le projet entend entreprendre et/ou poursuivre les démarches suivantes:

- initier un deuxième cycle de formation (cycle ingénieur) en

protection des végétaux, ainsi que d'autres types ou modules de formation selon les besoins des pays bénéficiaires;

- ouvrir davantage l'accès aux formations dispensées aux pays hors du système du CILSS avec possibilités d'accueillir des boursiers;

- introduire l'approche lutte intégrée dans l'enseignement par la création d'un cours en lutte intégrée;

- renforcer la recherche multidisciplinaire conduite au niveau paysan;

- diffuser les résultats de la recherche d'appui à la formation à travers des publications de livres, brochures, etc..;

- conduire des enquêtes sur l'adéquation des formations dispensées par rapport aux profils et tâches des diplômés;

- initier ou renforcer des relations avec d'autres institutions d'enseignement supérieur dans la sous-région.

(Révisé en Mai 1997)

CENTRE REGIONAL AGRHYMET
PROJET DE FORMATION EN
PROTECTION DES VEGETAUX
DFPV

BP 12625
NIAMEY - REPUBLIQUE DU NIGER

TEL (+227)732181 - (+227)734758

FAX (+227)732237

TELEX 5545 DFPV NI

E-MAIL dfpv@sahel.agrhymet.ne